AG éduc Toulouse – mardi 24 septembre 2019 : COMPTE RENDU

61 personnes présentes.

A. BILAN DES COMMISSIONS

1. Caisse de grève

Des documents seront envoyés par la commission pour récapituler toutes les données mises à jour.

La caisse de grève a « brassé » en tout 16 302 € ; 6 735 € ont été versés en soutien à des personnes grévistes, dont 5 000 € à des « précaires ».

31 personnes en tout ont bénéficié du soutien de cette caisse de grève.

La caisse de grève, à la date du 24/09, dispose encore de 9 567 €.

►La commission caisse de grève propose de **clôturer le compte** : proposition **adoptée à l'unanimité**.

►La commission caisse de grève propose de répartir l'argent qu'il reste. Des enveloppes seront attribuées aux grévistes en fonction du nombre de jours grève réalisés (3 groupes : de 10 à 15 jours de grève/ de 15 à 20 jours de grève/ de 20 à 33 jours).

La période prise en compte est celle de la grève reconductible : du 14 mai au 02 juillet.

La commission propose d'organiser la distribution des enveloppes les 02 et 03 octobre. Après discussion, on décide de déplacer cette distribution début novembre (toutes les retenues sur salaires n'ont pas encore été effectuées).

S'il reste de l'argent après cette distribution, la commission propose de le verser à des personnes en lutte actuellement.

→ **La décision d'organiser une distribution début novembre (jours précis et lieu à fixer) est adoptée à une très large majorité.**

Pour les personnes qui auraient participé à la grève des corrections du bac sans avoir participé à la grève reconductible et aux AG qui l'ont accompagnée (en grève après le 02 juillet), on émet deux propositions dans la discussion : 1/ prendre contact avec la caisse de grève nationale contre les réformes Blanquer (il reste environ 36 000 €). Voir sur le site Bloquons Blanquer 2/ recourir aux caisses de grève internes aux établissements quand elles existent.

On rappelle que la caisse de grève est un outil qui a été mis en place pour permettre la grève reconductible.

Il faudrait communiquer sur la caisse de grève et sur la manière dont elle a été utilisée.

2. Commission juridique

Le guide de survie du manifestant.e.s va être mis à jour.

Pendant l'AG, Me Claire Dujardin est contactée et apporte des réponses sur la conduite à adopter face un huissier/ une huissière : on n'est pas tenu.e de donner son identité à un huissier/une huissière. Si on donne son identité, elle sera notée sur le PV ; les personnes qui auront donné leur identité pourront être mises en cause.
Il faut dire qu'on parle au nom d'un collectif.
Un huissier/ une huissière intervient en vue d'une expulsion ou pour une action qui sera intentée en justice plus tard.

Concernant les policiers/policières, illes ne peuvent nous demander notre identité que si on comment une infraction. Si on refuse de la donner, illes peuvent nous embarquer pour vérifier cette identité au poste.

3. Commission action : trop peu de monde y participe pour lui permettre un plein et sûr fonctionnement.
- Sur l'action du matin, tous les rôles n'ont pas pu être assumés faute de monde ;
- l'action avec les lycéen.ne.s contre Parcoursup, action pour laquelle la commission avait été mandatée, n'a pu être réalisée faute de monde.

Compte tenu du boulot que ça demande et de l'exposition que ça induit, il serait souhaitable que davantage de monde y participe et qu'il y ait une rotation dans la participation à cette commission.

4. Commission communication

Si la page facebook continue d'être animée et alimentée par deux personnes de la commission communication, pour le reste cette commission s'est un peu éteinte.

Toutefois, de manière informelle et parfois par des initiatives individuelles, un travail de communication est mené : pour l'action du matin un texte a été rédigé et la presse a été informée.

On se demande si on a besoin de cette commission dans les mêmes conditions qu'au printemps dernier.
L'idée est formulée qu'avant de remettre en place des commissions, il faut se demander pourquoi nous sommes là.
On fait remarquer que pour faire vivre et fonctionner des commissions, il faut être en grève reconductible.

B. BILAN DE L'ACTION DU MATIN

Des interrogations sont formulées sur la pertinence qu'il peut y avoir à bloquer le rectorat lors d'une journée de mobilisation sur les retraites. Différents avis s'expriment :
→ cette journée aurait dû susciter une action davantage tournée vers des revendications interprofessionnelles ;
→ cette action a eu pour vocation de maintenir un rapport de force ;
→ aucun autre secteur n'a proposé une action qu'on aurait pu rejoindre ;
→ il faut s'inscrire dans la continuité de la lutte de l'an dernier, maintenir nos revendications, alerter sur les conditions de la rentrée et les situations que l'on vit en classe ;
→ les différents motifs ne peuvent être dissociés : éducation, retraites, climat ;
→ le rectorat, c'est aussi l'État ;
→ bloquer le rectorat revêt aussi une dimension pédagogique à l'égard du personnel qui y travaille : il y a beaucoup de personnel précaire au rectorat, il faut leur rappeler qu'on peut dire « non » et lutter.

Le personnel du rectorat avait reçu un message pour leur dire de ne pas venir travailler le matin. À notre départ, un nouveau message leur est parvenu : « rectorat libéré » ; ce dernier message précisait qu'il n'y avait pas de restauration.

Une huissière a été dépêchée pour constater le blocage du rectorat. On ne sait pas quelles seront les suites. Il faut rester très vigilant.e.s.
Autre nouveauté : des policiers en uniforme à l'entrée du lieu où nous nous sommes rassemblé.e.s pour tenir l'AG.

C. NOUVELLES MODALITÉS DE VOTE

Les propositions portent sur le comptage des votes NPPV (Ne prend pas part au vote) et sur les abstentions.

1. Votes NPPV → proposition sur laquelle on vote : si la majorité des personnes présentes votent NPPV, le vote n'a pas lieu, il est reporté.
Cette proposition est adoptée (large majorité).

2. Abstentions → proposition faite : l'abstention est comptabilisée, elle modifie la majorité absolue. Cette proposition donne matière à des débats ; on décide de reporter la discussion.

D. ÉTAT DES LIEUX, STRATÉGIE, CALENDRIER

Communication :
- La proposition est faite d'élargir la communication sur les réseaux sociaux, notamment à destination des jeunes, en utilisant instagram, twitter, …
- on fait remarquer que sur l'action du matin il n'y avait pas de message assez visible. La proposition est faite d'avoir des messages plus globaux sur les services publics.

Retraites :
- On fait la remarque que les retraites vont capter les débats dans les mois à venir. Il est proposé de faire des actions sur lesquelles les autres vont pouvoir se greffer, de ne pas faire des AG cataloguées éduc.
- La proposition est faite de travailler à un argumentaire sur les retraites pour informer les collègues dans nos établissements. Il s'agit aussi de faire le lien avec d'autres secteurs (hôpital, Poste, …)
- Il est rappelé que la RATP annonce une grève reconductible à partir du 05 décembre.
- On invite à être offensif/offensive sur les retraites, en exigeant que les meilleurs systèmes sont appliqués à tou.te.s.
- On invite à lier trois revendications : les retraites, les conditions de travail, les salaires.
- Pousser à des AG interprofessionnelles et les investir.

Climat :
- On invite à ne pas oublier la mobilisation des jeunes pour le climat. Ne pas répéter les erreurs de l'an passé, accompagner les jeunes dans cette mobilisation.
- Investir massivement les manifs pour le climat.

Conditions de travail et d'accueil des élèves dans l'éduc

- Présentation d'un texte d'appel : « Pour un digne accueil des élèves allophones ». Ce texte souligne le manque de moyens du CASNAV, les difficultés causées à Tlse par la liquidation du CARMI (Centre d'Assistance et de Ressources en Médiation et Interprétariat).
Ce texte demande l'ouverture de classes UPE2A et la mise en place d'un service d'interprétariat.
Concernant l'accueil des élèves allophones, le Défenseur des Droits a été saisi.
- On souligne à nouveau les conditions désastreuses de rentrée, le manque de moyens, le traitement réservé aux contractuel.le.s dont beaucoup n'ont pas été repris.es. Il faut mener des actions sur ces thèmes.
- On invite à laisser aux OS le travail d'argumentaire sur les retraites. Il faudrait se concentrer sur ce qui a suscité l'an passé la création de cette AG : notre refus du système scolaire qu'incarnent la loi et les réformes Blanquer.
- Faire un travail de proximité auprès de nos collègues pour les inviter à dire « non » aux violences qui leur sont faites à travers les conditions de travail qu'on leur impose.
- Ne pas oublier la réforme sur la Fonction Publique : suppression des CAPA ; multiplication des contractuel.le.s, embauche des précaires.
- Dénoncer la prétendue école inclusive : faire des actions devant la MDPH.

E. VOTES

1. Pétition « pour un digne accueil des enfants allophones » : adopté

NPPV : 1	Abstention : 0	Pour : majorité	Contre : /

2. Élargir la communication *via* les réseaux sociaux en créant des comptes twitter et instagram « Bloquons Blanquer » : adoptée

NPPV : 1	Abstention : 6	Pour : majorité	Contre : 1

3. Que l'AG éduc appelle à rejoindre les manifs des jeunes pour le climat le vendredi : adopté

NPPV : 8	Abstention : 5	Pour : majorité	

4. Créer des collectifs locaux de défense des retraites : vote reporté

NPPV : 26	Abstention : 16	Pour : 9	Contre : 3

5. Publier le texte d'appel aux parents et travailleurs-euses sur nos réseaux : adopté

NPPV : 25	Abstention : 5	Pour : 26	Contre : 1

6. Lier ensemble conditions de travail (effectifs, précarité, inclusion)/ retraites/ salaires : adopté

NPPV : 24	Abstention : 3	Pour : 28	Contre : 1

7. Faire un gros travail sur les bahuts et écoles pour informer les collègues sur les retraites, en lien avec nos conditions de travaille : adopté

NPPV : 20	Abstention : 3	Pour : 20	Contre : /

8. Votes en contradiction : pour la prochaine AG, faire une AG éduc ou une AG interpro

NPPV : 4	Abstention : 14	Ag éduc : 7	Ag interpro : 25

Une commission se crée pour mettre en place les conditions de cette AG interpro et l'organiser : Fanny, Séverine, Clara, Nico M, Sylvie.

9. Lancer un appel à la grève le 05/12 avec AG (interpro, cf. vote précédent) : adopté

NPPV : 3	Abstention : 4	Pour : majorité	Contre : /

10. Revendiquer : 1/ le meilleur de système de retraite pour tou.te.s 2/ un minimum de retraite de 2000 € : adopté

NPPV : 7	Abstention : 4	Pour : majorité	Contre : 1

12. Faire une action sur les conditions désastreuses de rentrée, notamment au sujet des précaires non rappelé.e.s : adopté

NPPV : 3	Abstention : 5	Pour : majorité	Contre : /

Aucune précision de date : un mercredi après-midi ?

13. Sur la prochaine journée de mobilisation interpro, faire une action le matin non cataloguée éducation : adopté

NPPV : 17	Abstention : 7	Pour : 22	Contre : 1